

## Enquêtes publiques

### **Avis d'ouverture d'enquête publique unique**

Préalable au permis d'aménager et à l'autorisation au titre de la loi sur l'eau dans le cadre du projet d'aménagement de la future zone commerciale  
« Quadrant Nord »

Le public est informé qu'en exécution de l'arrêté en date du 22 mai 2015 pris par Madame le Maire d'Amiens, il sera procédé à une enquête publique unique en application de l'article R.123-7 du code de l'environnement, en Mairie d'Amiens du lundi 15 juin 2015 au vendredi 24 juillet 2015 inclus, elle portera sur le projet de création d'une zone commerciale sur un terrain situé lieudit « Le Fond de Rainneville » au nord d'Amiens.

Cette enquête unique est préalable à la délivrance d'un permis d'aménager au titre de l'article R.421-19 du code de l'urbanisme par le Maire d'Amiens et la délivrance d'une l'autorisation au titre de la loi sur l'eau en application de l'article R.214-1 du code de l'environnement par Madame la Préfète de la Somme.

Le Tribunal Administratif d'Amiens a désigné à cet effet, Monsieur Arnaud DE THIERION DE MONCLIN en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Joël GAFFET en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le siège de l'enquête publique unique est la Mairie d'Amiens - Service Urbanisme Réglementaire 7 rue de la Malmaison (ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 17h). Le public pourra y consulter le dossier d'enquête unique comportant notamment le permis d'aménager, l'étude d'impact, le dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau et les avis de l'autorité environnementale et consigner ses observations sur le registre prévu à cet effet.

Les personnes intéressées pourront également formuler leurs observations par écrit par adressé à M. le Commissaire Enquêteur -Mairie d'Amiens- Service Urbanisme Réglementaire - B.P. 2720 - 80027 AMIENS cedex 1.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public sur le projet lors des permanences qui se tiendront aux dates et dans les lieux énumérés ci-après :

Jeudi 18 juin de 9h à 12h - Service Urbanisme Réglementaire 7, rue de la Malmaison,  
Samedi 4 juillet de 9h à 12h - Salle du Congrès d'Amiens à l'Hôtel de Ville  
Mardi 21 juillet de 9h à 12h - Mairie de Secteur Nord bâtiment ATRIUM 39, avenue de la Paix,  
Vendredi 24 juillet de 14h à 17h - Service Urbanisme Réglementaire 7, rue de la -Malmaison.

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique unique auprès du Maire d'Amiens dès la publication de l'arrête d'ouverture d'enquête publique unique.

Toute information peut être demandée auprès du responsable du projet :

Société FREY - Mme Véronique MERIOT  
Mail : v.meriot@frey.fr  
Parc d'Affaires TGV- Reims- Bezannes  
1, rue René Cassin 51430 BEZANNES  
Téléphone : 03 51 00 50 50 Télécopie : 03 51 00 50 51

A l'issue de cette enquête, le rapport unique et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la Mairie- Service Urbanisme Réglementaire - 7 rue de la Malmaison, ainsi qu'à la Préfecture de la Somme- 51 rue de la République, pour une durée d'un an à compter de la date de clôture de ladite enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.